

SDEAPA – Annexe à la convention 2019/2022

Rappel du nom de l'établissement : CONSERVATOIRE DE ROUEN

Objectifs généraux de l'établissement (en se référant aux axes-cadres définis par le schéma) :

- développement des actions pour le jeune public et les scolaires
- développement des actions pour les publics empêchés

*NB : L'établissement se fixe un ou deux objectifs décliné(s) sur un, deux ou trois ans.
Les objectifs pourront être réajustés chaque année et faire l'objet d'un avenant si nécessaire.*

Modalités de mise en œuvre :

Année N (2019/2020)/ N+1 (2020-2021)/N+2 (2021-2022) :

A destination du jeune public : parcours découverte des instruments, développement d'ateliers instrumentaux, développement des partenariats avec des établissements scolaires ainsi que les crèches, développement de partenariat avec des structures culturelles (ex : Ecole Harmonique), mise en place d'actions pour la danse à la Maison du plateau.

A destination du public empêché : mise en place d'actions à la maison d'arrêt « Bonne nouvelle », actions de formation sur les publics porteurs de handicap

Budget prévisionnel estimé dédié à la mise en œuvre du ou des objectifs pour l'année 2019/2020 :

DEPENSES	RECETTES
Achat : 4 000€	Ressources propres : Ville de Rouen
Prestations de service : 3 000€	96 000€
Déplacements missions : 3 000€	Département Seine Maritime
Charges de personnel : 80 000€	51 000€
Frais généraux : 60 000€	
TOTAL dépenses : 147 000€	TOTAL recettes : 147 000€

Indicateurs permettant d'évaluer l'atteinte du ou des objectifs :

Année N : nombre d'actions, public touché

Année N+1 : nombre d'actions, public touché

Année N+2 : nombre d'actions, public touché